

J.A. Le Chavalier, O.M.I., « Pour la vérité historique. En marge de l'histoire de la nation métisse dans l'Ouest canadien' d'Auguste H. de Trémaudan,» La Survivance, 9 Septembre 1936 : 3-4

Dans les premiers chapitres de cette étude, l'auteur nous fait un tableau idyllique de la vie des Indiens telle qu'elle aurait dû être, mais ne fut jamais ». Il y a loin, écrit le P. Emile Petitot, de l'homme libre des bois à celui qui sortit jadis du cerveau de Jean-Jacques! Celui-ci n'était qu'une brillante utopie; celui-là est une triste réalité”.

Ce qui a trait aux Coureurs de Bois et aux Métis convient peut-être à la période qui suivit l'arrivée des premiers missionnaires, mais ne saurait s'appliquer à l'époque précédente ou le mot « modestie » était encore inconnu, où le "H.B.Rum" était plus en vogue que la bière d'épinette dans les réjouissances publiques et les réunions de famille. « Il est à désirer, écrivait le P. Pierre Aubert, pour l'honneur de beaucoup de personnages, qu'on n'écrive jamais un livre qui aurait pour titre « Mystères du Nord-Ouest ». Sans rien donner à la fiction, la réalité serait abominable...Le sens moral avait été profondément perverti chez un grand nombre; et cela ne doit pas étonner, car nous avons dit qu'ils étaient sans prêtres, et par conséquent sans pratique et sans enseignement religieux”.

Dans la partie strictement historique, l'auteur semble parfaitement documenté jusqu'au moment où il arrive qu' « Dénouement du Drame» c'est-à-dire à l'insurrection de 1885. Ici le style fléchit, la documentation devient douteuse; des lacunes regrettables nuisent à la compréhension du texte et les erreurs fourmillent à chaque page. On s'étonne de voir un homme se bien renseigné ignorer jusqu'à l'orthographe du célèbre Fort Benton qu'il s'obstine à nommer “ Belton ”. On se croirait en présence d'un homme tout autre que celui qui écrivit les premières pages. Est-ce l'effet de l'âge ou de la maladie? Qu'il nous suffise de donner quelques exemples de ces erreurs historiques. Nous lisons à la page 286. “...On décida de tenir une assemblée générale ou les deux groupes (métis) serait représentés. Cette assemblée eût lieu chez Isidore Dumont, père du chef métis, à un mille de St. Laurent, en mars 1884. L'orateur principal fut un Métis anglais, Andrew Spencer (lisez : Spence). Il déclara que le Louis Riel était le seul homme qui put mettre la population parfaitement au courant de la politique d'où dépendait le sort des Métis....” L'auteur mêle ici deux réunions dans la première, chez Isidore Dumont, son fils Gabriel suggéra d'avoir recours à Riel, dans la seconde qui fut la réunion plénière de la « Grande Epinette », Andrew Spence, président du comité proposa la chose au vote des métis français et anglais qui s'y trouvaient réunis.

Un peu plus loin, à la page 293, nous lisons ce qui suit. « À la hâte on convoqua une assemblée extraordinaire pour le 19 mars, fête de saint Joseph, patron national des Métis. L'assemblée composée d'Anglais autant que de Français décida de résister. On procéda à une organisation définitive.... « Autant de fautes que de mots. L'auteur va jusqu'à oublier que, le 19 mars, la révolte était déjà proclamée depuis la veille et que les Métis avaient déjà commencé à piller les magasins et à faire des prisonniers, que le gouvernement provisoire avait déjà élu, etc. Ici encore l'auteur reporte au 19 mars les incidents d'une délibération qui eut lieu le 24 février à Batoche.

Il y a aussi des lacunes qui semblent calculées. Il parle à la page 297, du passage à Batoche, le 19 mars (lisez le 18 mars), de deux agents du

gouvernement et d'un interprète (c'est-à-dire, du juge de paix de Batoche, de l'agent des Indiens et de son interprète). Les Métis s'emparèrent de leurs chevaux et les hommes furent mis en prison « chez Garnot ». C'est inexact. Les hommes en question furent d'abord emprisonnés dans l'église St. Antoine dont Riel avait pris possession malgré les protestations du vieux P. Moulin. Le soir entre huit et neuf heures, ils furent enfermés dans le magasin de Walter & Baker qui venait d'être dévalisé. Ils y restèrent toute la nuit. Le lendemain, 19 mars, vers 9 heures du matin, les trois prisonniers furent reconduits à l'église pour le reste de la journée. On ne les envoya Chez Carnot qu'à 9 heures du soir environ. Voilà comme on écrit l'histoire.

“In cauda venenum”. Bien ingénieusement, la Société Historique Métisse a réussi à compléter ou à corriger l'œuvre de M. de Trémaudan dans un appendice qui n'est rien qu'un ramassis d'erreurs flagrantes, d'assertions sans preuves, pour ne pas dire d'attaques insidieuses et d'insinuation infâmes. M. Donatien Fremont, le sympathique directeur de 'LA LIBERTE', a déjà victorieusement répondu à ces prétentions malignes reproduites ici presque textuellement, dans une série d'articles paru dans son journal. On pourra pour cela consulter le volume du journal “LA LIBERTE”, de Winnipeg, depuis le numéro 34 jusqu'au numéro 42. On aurait toutefois aimé à voir ces répliques de l'éminent journaliste en marge des assertions mal étayées de la S.H.M.

Nous nous bornerons donc à donner quelques exemples de l'ignorance ou de la mauvaise foi de ceux qui ont rédigé cet appendice. Ils disent par exemple à la page 411. « Tous les chefs de l'insurrection, les insurgés et les neutres que nous avons connus attestent que l'assemblée du 18 mars eut lieu dans l'église de Batoche avec la permission du P. Moulin qui avait enlevé le S. Sacrement ». Or voici ce qu'écrit le P. Moulin lui-même, non pas vingt ou vingt-cinq ans après l'événement, mais bien le 7 juillet 1885, quand tout était encore frais dans sa mémoire. « La rébellion a commence le 18 mars. M. Riel est arrivé ici vers le soir avec 40 ou 50 hommes armés. Il est monté à moitié de l'escalier et m'adit que la guerre était déclarée et que je n'avais pas besoin de chercher à l'empêcher; c'était inutile. « De plus, me dit-il, je prends possession de votre église ». Je me rendis à la porte de l'église et je protestai contre la prise de possession de mon église. Ma protestation ne fut d'aucune utilité.

M. Ness, le juge de paix, M. Lash, l'agent des Indiens, et son interprète Tompkins qui étaient témoins de l'incident l'ont affirmé sous la foi du serment. Voici du reste ce qu'écrit George Ness qui nous a laissé le récit de cette soirée mémorable: « Rev. Father Moulin, an old whitehaired priest, came out. Riel told him he was taking possession of the Church. The priest forbade them to enter. However, we (the Indian Agent, Interpreter & myself) were marched into the church as prisoners.»

Du reste Philippe Garnot que Riel devait choisir comme secrétaire affirme la même chose dans son mémoire. « Arrestation de Geo. Ness qui avait fait deux voyages à Duck Lake Suspect.... Prise de possession de l'église, malgré les protestations du P. Moulin ». C'était pourtant un des insurgés et personne ne l'accusera de tendances cléricales.

Autre exemple. On lit à la page 413: « Dans les rapports officiels de la campagne, Middleton mentionne que les Sœurs soignaient les blessés fédéraux réfugiés dans l'église ». Or, à la page suivante, nous lisons, non sans surprise « Quant aux Sœurs, personne parmi les insurgés ne peut affirmer avec certitude si elles étaient au presbytère ou non ». Décidément toute l'armée des

insurgés avait la berlue. Cela rappelle certains témoins qui devant la majesté des juges de cours d'assises se trouvent soudain frappés d'amnésie complète et ne se souviennent plus de rien de ce qu'ils ont vu, quand on les interroge.

Pourtant il est avéré que les Ficèles Compagnes de Jésus quittèrent St. Laurent le vendredi 17 avril. Elles couchèrent ce soir-là chez Aleck Fisher, le passeur. « Plusieurs Métis, écrivent-elles, vinrent nous souhaiter la bienvenue. Le lendemain, après-midi, elles traversèrent la rivière Saskatchewan.» Par ordre de Riel, les hommes nous conduisirent à la plus belle maison de la place celle de M. Batoche». Le lendemain, à 9 h. 50 du matin, elles arrivèrent à la mission St. Antoine. C'était le dimanche, 19 avril; elles y restèrent jusqu'au mardi, 19 mai. Du 26 avril au 7 mai, Maxime Lépine leur fournit du lait et parfois des œufs. Pendant le repas des Pères, elles prenaient tous les jours un peu d'exercice dans le jardin. La Sœur Thérèse avait même établi son lavoir auprès d'un petit lac au jardin. Gabriel Dumont, Johnie Ross et un autre Métis firent même un jour une visite domiciliaire dans l'appartement où elles se trouvaient toutes réunies. Tous ces détails proviennent, non d'un certain article du « Times de Londres, mais d'un document d'une vingtaine de pages où les sœurs relatent les événements dont elles furent témoins ou actrices du 14 avril au 21 mai 1885. Une copie de ce document, autrefois conservé aux Archives de la Société Historique de St. Boniface, a disparu on ne sait trop comment, mais l'original est précieusement conservé en Belgique. Est-il donc convenable que six religieuses qui pourtant ne vivaient pas en recluses, pussent demeurer inaperçues pendant un séjour de plus d'un mois sur le bord d'un chemin bien fréquenté? Est-il admissible que ces Métis qui les accompagnèrent, qui les saluèrent à leur arrivée, qui les approvisionnent de vivres, etc, aient tous ensemble perdu la mémoire? Du reste celles que l'insurgée ne voulurent pas voir, le General Middleton sut bien le découvrir et en faire pour quelques heures des infirmières bénévoles.

Voici encore un fait inventé de toute pièce, pour noircir vraisemblablement la réputation du vieux Père Moulin, le grand bienfaiteur des Métis de Batoche. Voici ce qui est raconté. « C'est en s'entretenant avec eux (les soldats fédéraux) que le Père Moulin reçut une balle. Il était à quelques pas de son perron parmi les soldats qui se faisaient hâtivement un abri de bois de chauffage. Des insurgés l'observaient d'une coulée qui passe au pied du cimetière. Un Indien cri, du nom de Wakawokan qui était avec eux, lui tira une balle dans la jambe. Comme ses compagnons lui reprochaient son acte, Wakawokan répondit : Le petit Père n'a pas d'affaire à aider les soldats ». Telle est la légende. Combien différente est la réalité. Dans sa lettre du 7 juillet 1885, le P. Moulin écrit : « Le lundi, 11 mai, je fus atteint d'une balle dans le grenier; c'était dans la cuisse». Le P. Végreville en fait mention dans son journal: « 8 heures. Une petite balle lancée par les Métis manque les Polices entre par la fenêtre ouverte du grenier et frappe le P.Moulin à la cuisse sans atteindre l'os.»

Les sœurs font un récit plus détaillé de l'incident: « Après déjeuner, le bon Père Moulin monta un instant au grenier. En redescendant, il nous dit en riant : J'ai reçu une balle. Croyant à une plaisanterie, nous n'y fîmes pas attention, mais, un instant après, le P. Touze monta chercher de la charpie, du linge et de l'arnica. Nous fîmes à la hâte un drapeau blanc avec une croix rouge des deux côtes et le P. Fourmond l'agita longtemps d'une de nos fenêtres, mais en vain. Alors il sortit et se mit entre les deux feux. Cette fois-ci il réussit

à attirer l'attention des combattants; la bataille cessa pendant que les Canadiens envoyaient leurs brancardiers emporter le P. Moulin qui riait encore de sa blessure».

Ce n'est pas seulement sur le P. Moulin que l'on veut jeter le discrédit; les autres sont comme lui des espions, des informateurs. On affirme que, à St. Laurent, le bon Père Fourmond reçoit continuellement des visites nocturnes de M. Charles Nolin, « le traître », flanqué de la Police Fédérale qui le gardait continuellement et que, à St. Antoine, « profitant de leur situation exceptionnelle », (ils étaient prisonniers au presbytère jusqu'à leur délivrance par Middleton) ils étaient en relation continue avec les soldats canadiens, leur fournissaient des renseignements, se rendaient au camp des soldats à la faveur des ténèbres et autres balivernes semblables. Ce sont autant de mensonges. Charles Nolin depuis le 27 mars jusqu'à la capitulation des Métis, ne revint jamais à St. Laurent ni seul, ni accompagné. À deux reprises, le P. André réussit à envoyer au P. Fourmond un messenger, le premier était son serviteur Damase qui partit de Prince-Albert le 9 avril porteur d'une lettre bien innocente ou il n'était pas même fait mention de Riel; le second, Antoine, le Cri, partit de Prince-Albert le 16 avril avec l'annonce du massacre de Frog-Lake. Avant le 10 mai, les éclaireurs de la garnison de Prince-Albert ne se hasardèrent jamais à s'aventurer plus loin que 12 milles au sud de la ville; cette nuit-là, ils vinrent jusqu'à St. Laurent ou ils trouvèrent la mission catholique complètement abandonnée. Voilà ce qu'il en est des visites nocturnes à St. Laurent.

Pour ce qui est des relations entre les missionnaires et les soldats canadiens, comment auraient-elles pu être fréquentées pendant les trois jours de la bataille de Batoche, quand les Métis guettaient continuellement de la coulée du cimetière, près du puits de la mission. Les Pères ne se rendirent au camp que le dernier jour de la lutte, quand St. Antoine était délivré (et ce fut en plein jour) pour visiter le malades.

D'après les dires de la S.H.M., les témoignages écrits des missionnaires, des religieuses et même de Mgr. Grandin de valent pas une chique de tabac. « Ils ont écrit pour se justifier ». Pourtant la plupart de ces documents n'étaient pas destinés au public et, si ce n'est de quelques foyers, ils seraient oubliés dans la poussière des archives. Mais après cette accusation gratuite, n'avons-nous pas le droit de rétorquer l'argument et de dire: « Tout ce que les Métis ont écrit sur ce sujet, ils ne l'ont fait que pour se justifier, et pour cela tous les moyens leur semblent bons.»

Les missionnaires et les religieuses trouvent leur justification dans la saine morale catholique: « Pour ce qui regarde la sédition qui n'est autre chose que la révolte contre l'autorité civile légitime, l'Église l'a toujours réprouvée; ainsi parle Tanqueray. Par conséquent les missionnaires ne pouvaient ni aider un mouvement de cette nature, ni l'approuver, même par leur silence. Tant que l'acte de révolte persistait, il était de leur devoir de répéter leur « Non licet ». Du reste Mgr Grandin avait éclairé les Métis sur ce point bien longtemps avant la prise d'armes. Dans la réunion du 4 septembre 1884, tenue dans la salle de classe du couvent de St. Laurent, l'évêque de St. Albert avait annoncé aux Métis qu'ils pouvaient compter sur l'assistance de ses missionnaires pour revendiquer leurs droits par tous les moyens légitimes, mais non pour fomenter ou appuyer le moindre mouvement séditieux. Ce n'est donc pas les manœuvres de Nolin qui gagnèrent les missionnaires à sa cause : mais bien au contraire, ce sont ces

derniers qui attirèrent Nolin et d'autres hommes sensés à leurs vues. Nolin qui avait été une des têtes dirigeantes du mouvement, se rendant compte du désastre ou ses menées et ses provocation allaient entrainer la Nation métisse, voulut empêcher cette catastrophe. Mais il était trop tard : la boule de neige déclencha une avalanche qui devait tout engloutir. Il en aura du remors toute sa vie. Pour réfuter toutes ces insinuations erronées, un volume suffirait à peine' espérons qu'il viendra bientôt.